Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203624-20260304-02_2026-DE

Arrondissement
de LANNION

MAIRIE de
TRÉGUIER

Membres en exercice : 19
Membres présents : 17
Procurations : 2

N° DEL 02/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉGUIER

SÉANCE du 04 mars 2026 à 18h00

Etaient Présents : M. G. ARHANT, Maire, M.P. BODIN, F. SIMON, A. LE DANTEC, P. TOULARASTEL, adjoints, P. MACE, R. ROLLAND, G. PLAPOUS, S. CATHOU, M. MADEC, E. LE CARVENNEC, O. GUEGUEN, K. LE ROUX, F. VOISIN, C. LE MARLEC, A. WETTERWALD, Y REVAULT D'ALLONNES, conseillers

Absents excusés :
M. EVEN proc à R. ROLLANS
P. RENAULT proc à F. SIMON

Date d'envoi de convocations : 25 février 2026
Secrétaire de séance : M. MADEC

02/2026 Subventions aux associations

M. LE MAIRE rappelle en préambule que les conseillers municipaux qui figurent dans l'exécutif d'une association doivent le signaler et quitter la salle lors de l'étude de cette subvention afin de ne participer ni au débat, ni au vote.
Il indique que les demandes de subventions ont été étudiées en commission qui s'est tenue le 05 février 2026

Anne LE DANTEC présente les demandes de subventions retenues

ASSOCIATIONS	2025	DEMANDE 2026	PROPOSITION 2026
AFFAIRES CULTURELLES ET ANIMATIONS			
CCER	6500	7000	6500
Skol Sonerien Bro Landreger	450	800	450
Ensemble vocal de Tréguier	500	525	500
Cirque en flotte	2 enfants x 40	1 enfant x 40	40
Bord du monde	500	1000	600
AFFAIRES SPORTIVES			
Etoiles du Trégor	2000	2040	2040
ASMT (tennis de table)	220	300	300
Association sportive de tir	300	300	300
AST pétanque	400	500	400
Football TFC	7000	7000	7000
Bro Dreger Hand ball	1350	1750	1450

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203624-20260304-02_2026-DE

Tennis club	1800	1800	1800
Association sportive collège St Yves	500	500	500
Badminton	150	1000	150
Sporting five	300	500	300
Association sportive collège Ernest Renan	500	500	500
Karaté club du Trégor	2000	2000	2000
Lannion Athlétisme	3 enfants x 40	2 enfants x 40	80
AFFAIRES SOCIALES			
SNSM			200
Le secours catholique	220	220	220
Club des aînés	360	360	360
Donneurs de sang	220	220	220
Main dans la main	150	150	150
Visite des malades dans les hôpitaux	150	150	150
ADOT France – dons d'organes	60	60	60
Société Saint Vincent de Paul	500	500	500
Restos du cœur départemental	1600	1600	1600
AFFAIRES MILITAIRES			
Médaillés Militaires	90	90	90
Souvenir Français	90	90	90
FNACA	90	90	90
ANACR	90	90	90
AVEMP / ATMP	200	200	200
DIVERS			
Société de chasse Minihy Tréguier	150	200	150
Comice agricole	335	500	335
AFFAIRES SCOLAIRES			
Association des parents école catholique	600	600	600
Association des parents école publique	600	600	600
Association des parents école Diwan		1500	100

AFFAIRES CULTURELLES ET ANIMATIONS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions Skoll Sonerien Bro Landreger, Ensemble vocal de Tréguier, Cirque en flotte, Bord du monde présentées et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la ville de Tréguier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 18 voix pour (Mr Y. REVAULT D'ALLONNES ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote
VOTE la subvention pour le CCER présentée et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2025 de la ville de Tréguier

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203624-20260304-02_2026-DE

AFFAIRES SPORTIVES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions présentées et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la ville de Tréguier.

AFFAIRES SOCIALES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions présentées et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la ville de Tréguier.

AFFAIRES MILITAIRES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions Médaillées Militaires, FNACA, ANACR, ATMP présentées et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la ville de Tréguier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 18 voix pour (Mr P. MACE ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote),
VOTE la subvention au Souvenir Français présentée et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2025 de la ville de Tréguier.

DIVERS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions présentées et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la ville de Tréguier.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
VOTE les subventions présentées et autorise M. LE MAIRE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 de la ville de Tréguier.

Pour extrait conforme au registre,
Guirec ARHANT

MAIRIE DE TRÉGUIER Côtes d'Armor

La secrétaire de séance
M. MADEC

Le Maire,
Rendu exécutoire par transmission
en Préfecture de Saint-Brieuc
et affichage en mairie, le 06/03/2026
Le Maire,
Guirec ARHANT

MAIRIE DE TRÉGUIER Côtes d'Armor